

# UNE PRIORITÉ : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Construire et réhabiliter des bâtiments respectueux de l'environnement, encourager les mobilités douces, développer des continuités végétales : ce projet urbain poursuit des objectifs ambitieux en matière de développement durable.*

## DES BÂTIMENTS INNOVANTS ET PERFORMANTS

Réhabilités ou neufs, les bâtiments qui composent l'îlot Breguet respectent les engagements environnementaux forts de la Ville de Paris depuis une décennie. Ces engagements se traduisent dans les choix effectués sur ce projet non seulement au niveau architectural mais aussi dans les matériaux de construction et l'énergie utilisés. Le recours à la géothermie, énergie renouvelable issue de la chaleur du sous-sol, assure la production de chaleur l'hiver et de fraîcheur l'été (*parcelle 1*), un système de récupération des eaux de pluie a été mis en place pour l'arrosage des toitures végétalisées (*parcelle 2*) et les matériaux d'isolation des façades utilisés sont recyclables. Il en va de même pour les constructions neuves (*parcelle 3*) qui respectent les prescriptions du Plan Climat de la Ville de Paris, limitant la consommation énergétique à moins de 50 kWh/m<sup>2</sup>/an. Par comparaison, un immeuble haussmannien consomme en moyenne 300 kWh/m<sup>2</sup>/an.

## UNE MEILLEURE ORGANISATION DES PARKINGS AUTOMOBILES

L'aménagement de l'îlot Breguet est aussi l'occasion de réorganiser les stationnements du quartier, afin de mieux répondre aux usages et besoins des habitants. Les stationnements de la rue Breguet seront notamment repensés en faveur d'une meilleure répartition entre les stationnements automobiles, vélos et deux-roues motorisés. Conformément aux demandes formulées dans le cadre de la concertation et aux nouvelles dispositions légales permises par la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), la construction d'un niveau supplémentaire de sous-sols de parkings a pu être évitée puisque le quartier est bien desservi en transports en commun et que des places de parking en sous-sol sont vacantes dans un périmètre proche. Cette réorganisation s'inscrit dans les objectifs portés par la Municipalité du 11<sup>e</sup> en faveur des mobilités douces, compte tenu du faible taux de motorisation des ménages dans l'arrondissement (2 sur 3 n'ont pas de voiture).

## UN DÉVELOPPEMENT DES CONTINUITÉS VÉGÉTALES : VERS UNE TRAME VERTE DANS LE 11<sup>E</sup>

Inscrite au cœur du Plan Biodiversité, la trame verte vise à créer des connections entre les différents espaces verts. Cette végétalisation de l'arrondissement permettra ainsi de mettre en relation les futurs jardins Breguet et Truillot et s'accompagnera d'un développement des continuités piétonnes. Ces transformations sont portées par la volonté de penser globalement le quartier. C'est en ce sens qu'ont été entrepris les aménagements déjà effectués dans les rues situées à proximité de l'îlot Breguet. Le plan de circulation a été révisé et des zones de rencontre ont été créées dans les rues Moufle et Popincourt (zones où le piéton est prioritaire et la vitesse limitée à 20 km/h). La rue Moufle a également été végétalisée (plantation d'arbres, installation de jardinières et de pavés enherbés). Cette volonté de construire une ville durable et agréable va se poursuivre avec l'aménagement du futur jardin, de la villa Marcès et de la rue Breguet.

la Mairie du **11<sup>e</sup>** VOUS INFORME

# ÎLOT BREGUET

LETTRE D'INFORMATION N°4  
MAI 2014



## ÉDITO CONSTRUIRE ENSEMBLE LES ESPACES PUBLICS DE DEMAIN

Ancré dans le quartier Sedaine-Popincourt, le réaménagement de l'îlot Breguet repose sur la reconversion de trois parcelles appartenant initialement à la Poste, sur une superficie de 1,3 hectare. Dans un secteur marqué par une mono-activité importante, c'est un nouveau quartier regroupant commerces de proximité, bureaux, logements, jardins, et équipements publics qui se construit.

Ouvrir sur le quartier un îlot qui était très dense, favoriser les cheminements piétons et développer des continuités végétales à une échelle plus large : tels sont les objectifs de cette transformation urbaine destinée à améliorer le cadre de vie, le confort et la sécurité des riverains. C'est en ce sens que s'inscrivent les aménagements déjà effectués dans les rues Froment et Popincourt en 2012 et 2013.

Parce que les équipements de demain ne peuvent être pensés sans tenir compte des besoins et des attentes de ceux qui les utiliseront, l'ensemble des acteurs concernés par ce projet a été associé depuis le début aux réflexions. Une nouvelle phase de concertation s'ouvre aujourd'hui pour construire ensemble les futurs espaces publics : la villa Marcès, la rue Breguet, le jardin public et l'accès aux futurs équipements et activités.

Vous trouverez dans cette plaquette, et sur le site de la Mairie, un questionnaire que je vous invite à remplir et à nous retourner, pour donner votre avis sur ces aménagements. Une réunion publique sera organisée le 18 juin, qui vous apportera davantage d'informations sur ce projet. Continuons à bâtir ensemble ce projet ambitieux !

**François VAUGLIN**  
Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement



PARCELLE 1 : 17-19 RUE BREGUET

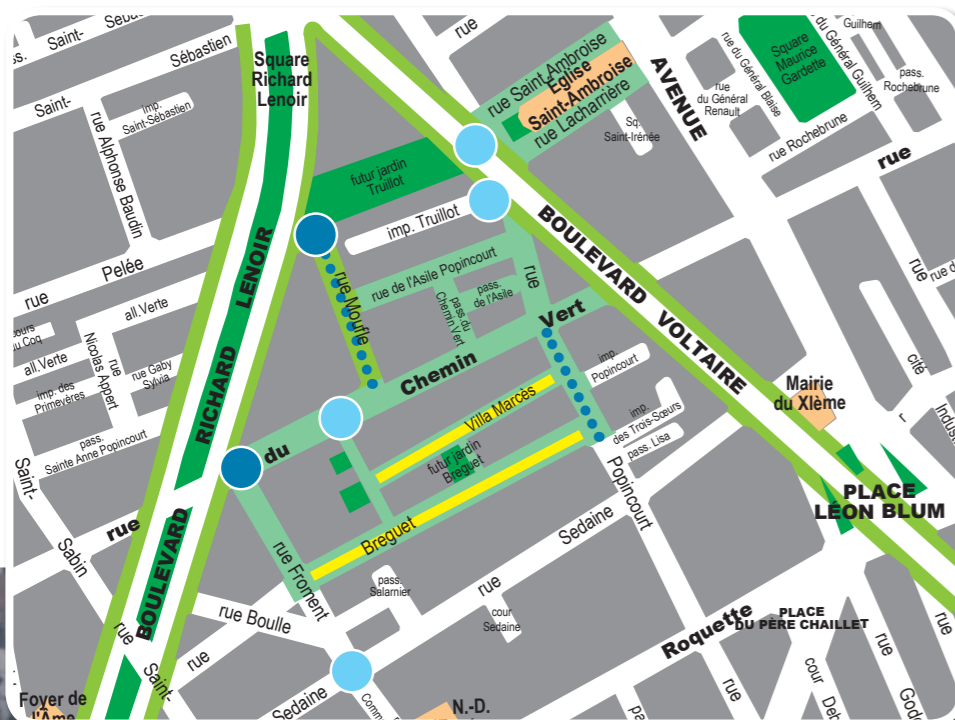


PARCELLE 3 : 27-35, RUE BREGUET

## RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

- Actualités des chantiers en cours
- 27-35 rue Breguet : présentation du projet
- Les espaces publics : lancement de la concertation

**MERCREDI 18 JUIN 2014 À 19H**  
Mairie du 11<sup>e</sup> - Salle des Fêtes



## UNE CONCEPTION GLOBALE DU QUARTIER

- trame verte structurante
- trame verte réalisée
- espaces verts
- trame verte à l'étude
- réaménagement des rues
- zone de rencontre
- sécurisation des traversées piétonnes déjà réalisées
- sécurisation des traversées piétonnes à l'étude

© Parcelle 1 : Architecte : Reichen et Robert & Associés - Réalisation : Crédit agricole immobilier / Parcelle 3 : Beal & Blanckaert architectes

## INFORMATIONS

Mairie du 11<sup>e</sup>  
12, place Léon Blum – 75011 Paris – Métro Voltaire  
Tél. : 01 53 27 11 11 – [www.mairie11.paris.fr](http://www.mairie11.paris.fr)

Suivez-nous sur Facebook et Twitter



# UN PROJET QUI VA CHANGER LA VIE DU QUARTIER

## PARCELLE 1 : 17-19, RUE BREGUET

### DES COMMERCES DE PROXIMITÉ ET DES BUREAUX

- **Huit commerces** en rez-de-chaussée : quatre commerces rue Breguet, trois commerces rue du Chemin Vert, un commerce en cœur d'îlot
- **Des bureaux** aux étages
- **Un restaurant** en toiture-terrasse

### UNE MAISON DES PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS

- **Établissement culturel** de la Ville de Paris dédié au théâtre et à la danse
- **Deux salles de répétition, une galerie d'exposition, une salle polyvalente et un espace bricolage** pour la conception de décors
- **Organisation de spectacles et mise à disposition de salles** pour les associations, les compagnies et les habitants à des tarifs très accessibles



une réhabilitation complète de l'immeuble

## PARCELLE 2 : 21, RUE BREGUET

### DES LOGEMENTS ET UN NOUVEAU BUREAU DE POSTE

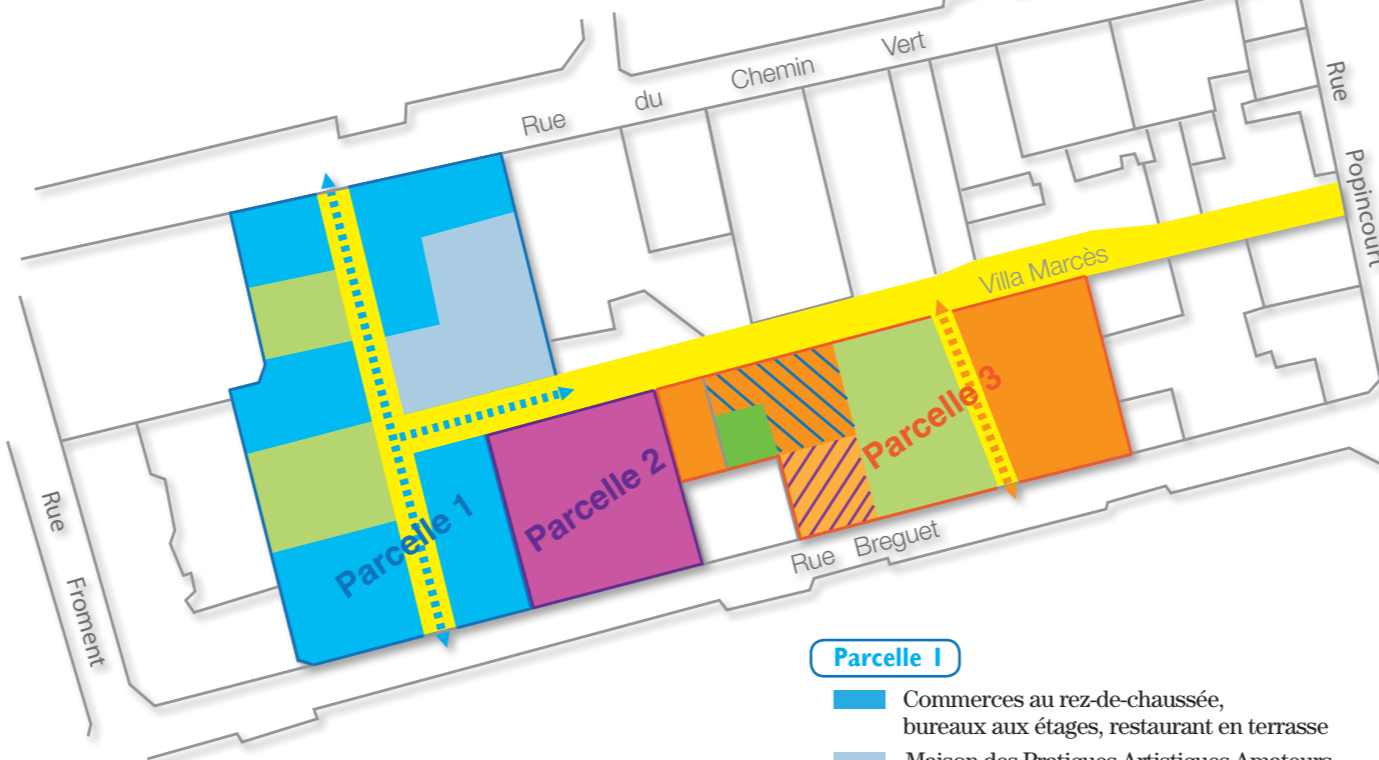
- **47 logements sociaux** livrés en avril 2012
- **Un bureau de Poste** entièrement rénové en rez-de-chaussée inauguré en septembre 2012



3 salles de sport dominant sur le jardin



vue sur la grande cour végétalisée



#### Parcelle 1

- Commerces au rez-de-chaussée, bureaux aux étages, restaurant en terrasse
- Maison des Pratiques Artistiques Amateurs
- Cours végétalisées

#### Parcelle 2

- Bureau de Poste au rez-de-chaussée
- Logements sociaux aux étages

#### Parcelle 3

- Logements sociaux
- Jardin public
- Crèche
- Jardin de la crèche
- 3 salles de sport

#### Circulation

- Voie piétonne publique (circulation motorisée exclusivement réservée aux riverains)
- Voies privées accessibles aux piétons (circulation motorisée interdite)

## ZOOM SUR LES ESPACES PUBLICS

Une nouvelle phase de concertation sur le jardin et les espaces publics de l'îlot Breguet s'ouvre. Voici les orientations générales que nous vous proposons. Exprimez-vous en répondant au questionnaire ci-joint pour nous communiquer vos souhaits.

### OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT :

- Permettre la desserte des logements, équipements publics et activités
- Améliorer les circulations piétonnes et cyclables dans le quartier
- Introduire des espaces de nature et développer les continuités végétales

## UN NOUVEL ESPACE VERT, LE JARDIN BREGUET

### Aujourd'hui

- Un arrondissement dense
- Une surface moyenne d'espaces verts par habitant inférieure à la moyenne parisienne

### Et demain ?

- Un nouveau jardin d'une superficie de 1000m<sup>2</sup> reliant la rue Breguet à la villa Marcès, s'intégrant dans une trame verte conçue à plus large échelle.



## LA VILLA MARCÈS

### Aujourd'hui

- Une impasse privée dégradée ouverte au public (accessible depuis un porche rue Popincourt)

### Et demain ?

- Une voie publique requalifiée et reliée à un passage piéton traversant entre la rue du Chemin Vert et la rue Breguet



## LA RUE BREGUET

### Aujourd'hui

- Des trottoirs peu confortables et des revêtements dégradés

### Et demain ?

- Une rue embellie et des circulations (vélos, piétons...) mieux organisées et plus agréables



## LA RUE DU CHEMIN VERT

### Aujourd'hui

- Une circulation dense et une vitesse importante

### Et demain ?

- Une sécurisation des traversées piétonnes
- Un apaisement de la circulation

## LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

**Juin 2014** 27-35 rue Breguet (parcelle 3) : fin des travaux de démolition

**Septembre 2014** 17-19 rue Breguet (parcelle 1) : fin du chantier de réhabilitation

**1<sup>er</sup> semestre 2015** 27-35 rue Breguet (parcelle 3) : lancement des travaux de construction

**2<sup>e</sup> semestre 2015** Villa Marcès : début des travaux de réaménagement

**2<sup>e</sup> semestre 2016** 27-35 rue Breguet (parcelle 3) : livraison des logements et des équipements publics

**1<sup>er</sup> semestre 2017** 27-35 rue Breguet (parcelle 3) : ouverture du jardin